

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2026

Conseillers présents :

- Georges RAMON, Bernard SORBIER, Roselyne BOUZIGUES, Nadine ROUSSEL, Frédéric PLANES, Didier LAGARDE, Michel LACROIX, Cécilia VIDAL

Absence excusée : Marie-Claude HUSSON

Le quorum est atteint.

M. le maire de BELVIS ouvre la séance à 20h30.

M. Frédéric PLANES assure la fonction de secrétaire de la séance.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des 8 voix.

DÉLIBÉRATIONS :

1. DÉLÉGUÉS POUR L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'AUDE

RAMON Georges Titulaire
PLANES Frédéric Suppléant

Approuvé à 8 voix

2. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

605	Achats de matériels	-20€
6588	Autres charges de gestion	20€

Approuvé à 8 voix

3. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'association "Sport en Pays de Sault" avait déposé une demande qui a été omise lors du vote des subventions.

Cette association remplissant les critères et le montant étant budgété, cette association recevra 150€.

Approuvé à 8 voix

4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

La demande de subvention précédente ne tenait pas compte du montant des compteurs généraux. La demande de subvention sera basée sur le montant total de 28 454 € HT.

Approuvé à 8 voix

5. INSCRIPTION À L'ÉTAT D'ASSIETTE D'UNE COUPE DE BOIS D'AFFOUAGE

Les parcelles 24, 25 et 26 seront concernées pour une coupe totale maximum de 80m3

Approuvé à 8 voix

INFORMATIONS

SENTIERS KARSTIQUES

Ce projet devrait être finalisé avant la fin de l'année.

Monsieur le Maire lève la séance à 22H45.